

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Correspondant : M. Le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 06364 Nice cedex 4, tél. : 04 89 98 10 00, courriel : dao@nicedazedur.org, adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.e-marches06.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Favoriser l'intelligence collective

Catégorie de services : 24

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 80511000

Lieu d'exécution et de livraison : Territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, 06000 Nice

Code NUTS : FRL03

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre : 6 mois

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation est lancée suivant la procédure :

Marché à procédure adaptée - article R.2123-1 du Code de la commande publique.

La consultation a pour objet : Afin de pouvoir répondre aux enjeux de pilotage dans un contexte de changement et d'incertitudes, la Métropole Nice Côte d'Azur souhaite favoriser l'émergence et l'expression de l'intelligence collective dans les équipes managériales des administrations mutualisées (Métropole, Ville de Nice et son CCAS). En conséquence, l'objectif est de développer les compétences des managers sur l'utilisation des outils de l'intelligence collective dans leurs réunions de service, de travail, la gestion des projets...

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Montant minimum : 5 000 euro(s) HT
Montant maximum : 25 000 euro(s) HT

Début du marché : À la notification du contrat.

Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

Le marché ne sera pas reconduit.

- Descriptions concernant les achats complémentaires : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Marché sera financé sur fonds propres.

Prix : ferme.

Avance: Néant

Modalité de règlement des prestations : selon les règles de la comptabilité publique et par mandat administratif.

Délai global de paiement :30 jours à compter de la réception de la facture.

Comptable Assignataire : M. L'administrateur des finances publiques.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le présent marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Si le présent marché est attribué à un groupement conjoint, le mandataire conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Situation juridique - références requises : Cf article 5.1.1 du règlement de consultation.
- Capacité économique et financière - références requises : Critère de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation.
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Critère de sélection tels que mentionnés dans les documents de consultation.

Marché réservé : Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 02 septembre 2019 à 14 h 00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19N0564

Renseignements complémentaires : A/négociation : L'acheteur informe le soumissionnaire qu'il n'y aura pas de négociation sur ce contrat

B/conditions de remise de plis : Cf article 7 du règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 juillet 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite d'obtention : 02 septembre 2019 à 14 h 00

Instance chargée des procédures de recours : Greffe du Tribunal Administratif, 18 avenue des fleurs CS 61039, 06050 Nice cedex 1, tél. : 04 89 97 86 00, courriel : Greffe.ta-nice@juradm.fr, adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Détails d'introduction des recours : Nous vous informons que vous pouvez introduire un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative dans un délai de sept jours à compter de l'envoi du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) avant la conclusion du contrat. Vous disposez également d'un délai de recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois à compter de la réception du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Vous pouvez enfin exercer un recours contre la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice.